



[RESTE ZEN]

avec

LE LIVRET D'ACCUEIL

AVENIRS
AUGMENTÉS

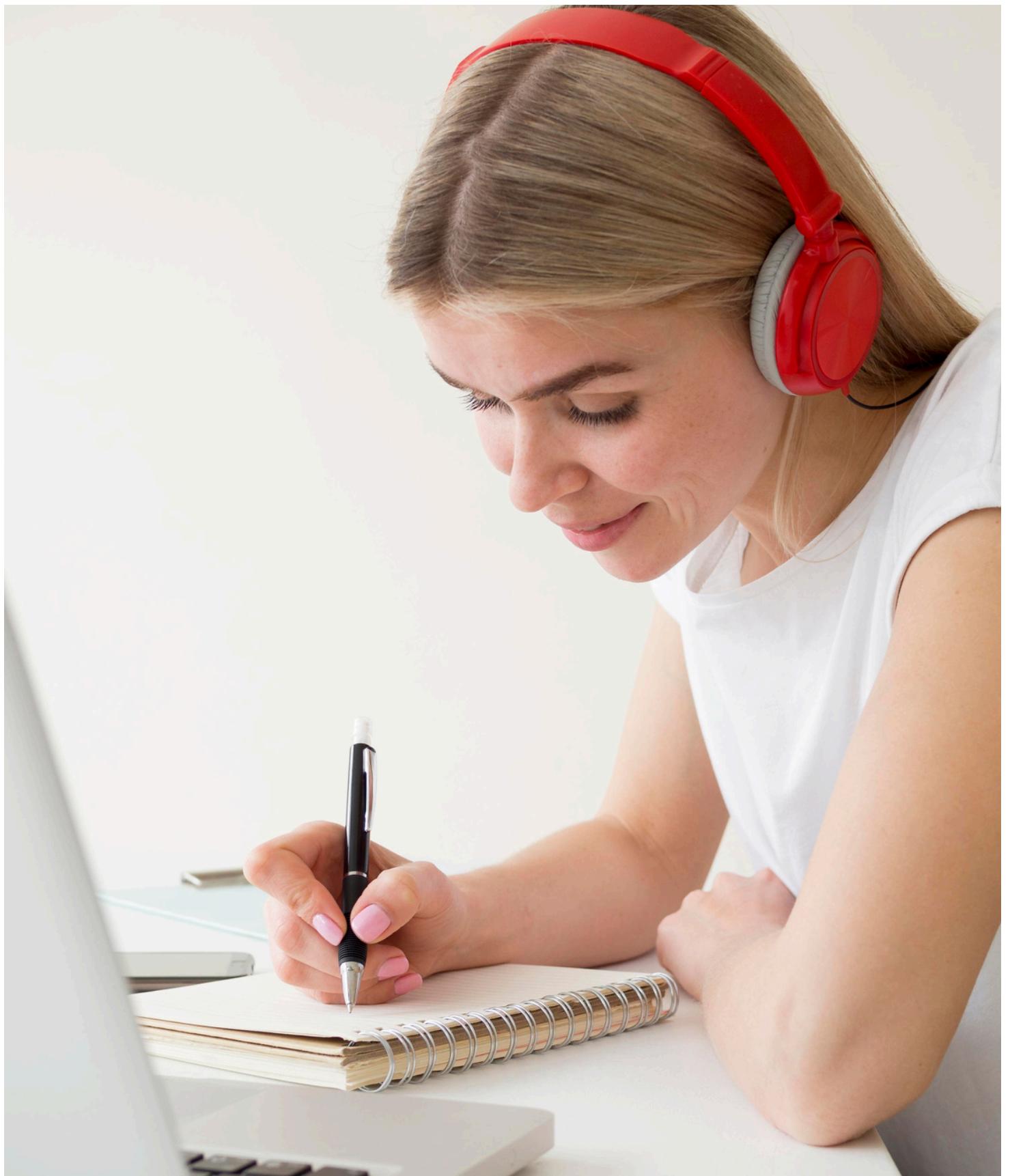


8 CAMPUS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES & SUISSE &



COMMERCE & GESTION





LE MOT DU PRÉSIDENT



THIERRY PELLEGRIN

Bienvenue à Ecoris, l'école de l'entreprise !

Vous savez sans doute déjà que vous faites le bon choix en contactant Ecoris. Par notre longue expérience, notre notoriété positive, nos conseils personnalisés et notre pédagogie efficace, nous saurons transformer votre motivation en un projet concret, au service de votre avenir professionnel.

Notre vocation est l'insertion professionnelle par le diplôme et l'expérience. Notre rayonnement est national par notre appartenance au réseau Scholis et international par nos partenariats avec des universités étrangères.

Très sincèrement.

SOMMAIRE

Le mot du Président	3
Ecoris	5
Parcours de formations en ligne	6
Droits et devoirs de l'apprenti	8
Campus ONLINE	10
Accompagnement et suivi	11
Alternance et handicap	12
Mon campus numérique	13
Programme de cooptation	14
Les aides	15
Mon parcours international	17
Scholis, La qualité	18



L'ÉCOLE DE L'ENTREPRISE

Depuis plus de 40 ans, Ecoris, spécialiste de l'enseignement supérieur, présent sur Chambéry, Annecy, Annemasse, Lyon, Grenoble, Bourg-en-Bresse, Mâcon, Genève et Online, délivre des diplômes de différents niveaux, du Bac+2 au Bac+5 reconnus par l'Etat.

Toutes les formations proposées de type BTS, Bachelor et MBA sont réalisables en alternance et en tremplin (formule initiale)

ECORIS, C'EST 10 FILIÈRES DE FORMATIONS

COMMERCE MARKETING

COMMUNICATION ET DIGITAL

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES ET RESSOURCES HUMAINES

COMPTABILITÉ GESTION FINANCE

IMMOBILIER

BANQUE ASSURANCE PATRIMOINE

INFORMATIQUE

ACHATS LOGISTIQUE TRANSPORT

TOURISME

INTERNATIONAL

Entreprendre ses études à Ecoris, c'est envisager son avenir de façon concrète, dans une école en lien direct avec les entreprises et les emplois d'aujourd'hui et de demain.

PARCOURS DE FORMATIONS ONLINE



APRÈS UN BAC+2

→ TITRE DE NIVEAU 6 Reconnu par l'État et DIPLÔME BACHELOR

- Gestion Administrative et Ressources Humaines
- Gestion du Social et de la Paie
- Gestion du Social France et Suisse
- Banque – Finance – Assurance
- Communication et Création Digitale
- Communication et Événementiel
- Immobilier – Gestion Locative
- Immobilier – Gestion de Copropriétés
- Immobilier – Transaction
- Immobilier – Promotion
- Marketing et Affaires Internationales
- Marketing du Luxe
- Marketing et Entrepreneuriat
- Marketing et Tourisme
- Marketing et Vente d'Assurances

Niveau 6 reconnu
par l'État



→ BACHELOR Up' [3 ans]

BACHELOR UP'

1^{ere} année : Tronc commun

2^e année (2 options au choix) :

- Administration et Gestion d'entreprise
- Communication Commerce Management

3^e année : 15 spécialités au choix

parmi nos Bachelors

Disponible
en septembre 2021

Bac+4

**Bac
+3**

M1

M2

MBA

BACHELOR

Niveau 6 reconnu
par l'Etat

Niveau 7 reconnu
par l'état

APRÈS UN BAC+3

→ TITRE DE NIVEAU 7 Reconnu par l'Etat et diplôme MBA en 2ans :

- Communication Digitale et Image de Marque
- Performance Commerciale et Entrepreneuriat
- Gestion de Patrimoine et Finance
- Management en Ressources Humaines
- Management et Audit Financier
- Management & International Business



100%

des candidats reçus
à l'examen (toutes
formations confondues)
(année 2024/2025)



LES DROITS ET DEVOIRS DE L'APPRENTI

LA PRÉSENCE AUX ATELIERS MATIÈRES EST OBLIGATOIRE

En cas d'absence non justifiée, cela peut entraîner une retenue sur salaire de la part de l'employeur. Toute absence doit être exceptionnelle. Des absences répétées conduisent à des sanctions telles que la non-présentation à l'examen ou l'exclusion définitive de l'école.

*Le tuteur est informé par l'école de l'assiduité de l'étudiant : absences, retards.

TENUE ET POSTURE PROFESSIONNELLE EXIGÉE

Une attitude professionnelle est indispensable. Les étudiants sont tenus d'adopter une posture respectueuse, attentive et engagée. Une tenue correcte, soignée et adaptée au contexte professionnel est exigée : vêtements et présentation générale professionnelle.

Les caméras doivent être allumées pour garantir l'implication et permettre au formateur d'accompagner chaque étudiant dans les meilleures conditions.

EN CAS D'ABSENCE, COMMENT DOIS-JE PROCÉDER ?

- Je préviens mon école et mon tuteur par e-mail ou par téléphone
- Je me rapproche du formateur pour m'assurer qu'il n'y a pas de contrôle ce jour là
- J'envoie un justificatif d'absence (Rendez-vous médical, etc...), uniquement pour les alternants.

En cas d'absence non justifiée, cela peut entraîner une retenue sur salaire de la part de l'employeur. Des absences répétées conduisent à des sanctions telles que la non-présentation à l'examen ou l'exclusion définitive de l'école.

*Le tuteur est informé par l'école de l'assiduité de l'étudiant : absences, retards, départs anticipés.

LES DROITS DE L'APPRENTI SONT IDENTIQUES AUX SALARIÉS DE L'ENTREPRISE :

- Statut de salarié
- Période d'essai de 45 jours, consécutifs ou non, de présence en entreprise
- Protection sociale comme l'ensemble des salariés y compris durant les cours
- Prise en charge 50% par l'employeur des frais de transports en commun domicile / travail
- Droit aux congés payés : 25 jours ouvrés minimum pour une année complète
- 5 jours de congés ouvrables examens (en plus des congés légaux habituels)

SÉCURITÉ :

Un apprenti est une personne considérée comme sensible dans l'entreprise, elle doit donc avoir un accueil et une sensibilisation renforcée aux risques liés à son poste, faite par l'entreprise (consignes de sécurité et présentation de l'évaluation des risques DUERP)

QUALITÉ :

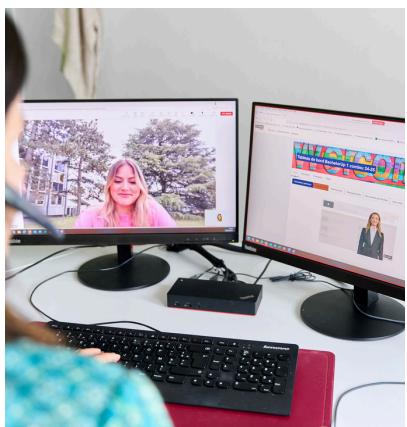
Nous sommes certifiés Qualiopi et pour répondre aux exigences légales, nous devons vous interroger à plusieurs reprises :

- Accueil
- Apprenant
- Employabilité (après la formation)

En cas de questions, effectuez une demande à votre référent de centre.

LES DEVOIRS DE L'APPRENTI :

- S'inscrire dans l'école dispensant la formation
- S'impliquer dans la formation comme dans l'entreprise
- Respecter le règlement intérieur de l'entreprise et de la formation et le code du travail
- Suivre les enseignements, les ateliers matières et les contrôle des connaissances



« S'IMPLIQUER DANS LA FORMATION
COMME DANS L'ENTREPRISE »

NOTRE ÉCOLE 100% EN LIGNE



TA FORMATION PERSONNALISÉE ET INNOVANTE

Apprenez d'où vous voulez grâce à votre ordinateur, smartphone ou encore votre tablette avec notre plateforme accessible **7J/7 et 24h/24** !

Obtenez un **diplôme reconnu par l'Etat** et construisez votre avenir en toute sécurité avec flexibilité !

Découvrez une nouvelle façon d'apprendre ! Ecoris Online c'est un parcours personnalisé, accessible **où vous voulez et quand vous voulez** !



+ LES AVANTAGES ONLINE :

- Formation en e-learning
- Ateliers matière
- Coaching personnalisé
- Adaptabilité de la formation à chaque situation personnelle
- Disponible à **tout moment**, dans **beaucoup** de situation et **où vous voulez**
- Accessible depuis un **ordinateur**, une **tablette** ou un **téléphone**
- Deux rentrées sont possibles : en **SEPTEMBRE**, et en **JANVIER**

ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI

LES CONSEILLERS EN FORMATION

Suivi en entreprise

Nous mettons en place des suivis réguliers au sein de votre entreprise d'accueil. Ce suivi a lieu une à deux fois par an, en visioconférence et en fonction du déroulement de votre alternance. Il permet de faire un point sur vos progrès, les difficultés que vous rencontrez et votre présence en formation.

Suivi en formation

Votre conseiller en formation assure également un suivi individuel en formation afin de vous accompagner dans votre projet professionnel. Vous pouvez le solliciter afin de fixer un rendez-vous.

Si vous rencontrez des problèmes dans votre entreprise d'accueil, il est important de privilégier le dialogue et l'échange.

Sollicitez le plus rapidement possible un entretien avec votre conseiller en formation.

LE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE EN ENTREPRISE

Qui est-il ?

Votre maître d'apprentissage sera votre interlocuteur privilégié dans votre entreprise d'accueil. C'est généralement un salarié expérimenté.

Quel est son rôle ?

- vous accueillir en entreprise
- organiser votre activité
- vous accompagner tout au long de votre parcours
- mesurer vos progrès
- assurer le lien avec le Centre de Formation
- vous aider et vous conseiller pour certains cours ou votre rapport de stage.

LA RÉUSSITE EN FORMATION NÉCESSITE TROIS ÉTAPES



- consulter son emploi du temps
- Préparer son matériel et son espace



- respecter la tenue vestimentaire et la posture
- être proactif aux ateliers matières en étant concentré et en participant
- prendre des notes
- prévoir des temps de coaching



- relire et retravailler ses cours
- refaire les exercices et les quizz
- s'organiser et gérer son temps personnel et professionnel

Selon l'organisation pédagogique de votre parcours de formation des partiels sont prévus tout au long de l'année. L'objectif étant de permettre au formateur, de vérifier que vous avez bien assimilé le cours, tout en développant votre autonomie dans le travail.

ALTERNANCE ET HANDICAP



Ecoris garantit à ses étudiants(es) et à ses entreprises partenaires, qui lui font confiance, un accompagnement régulier et s'engage à défendre les valeurs qui lui sont chères : la lutte contre la discrimination et l'accompagnement des apprentis en difficultés. Ainsi l'accompagnement de nos étudiants(es) en situation de handicap est au cœur de nos priorités pour garantir l'égalité et l'accès à une formation de qualité.

ILS PEUVENT BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT

pour adapter leur parcours de formation. Les aménagements nécessaires à la sécurisation du parcours peuvent consister aussi bien en des aides humaines, animalières, techniques qu'en des adaptations pédagogiques et d'apprentissage. Ces différentes adaptations sont mobilisables en fonction des besoins des étudiants. Grâce à nos différents partenaires (Cap emploi, CMA, Agefiph, Alter Egal...), nous bénéficions de réseaux d'experts nous permettant de les accompagner au mieux.

EN PLUS DES DISPOSITIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION, une personne bénéficiaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) peut entrer en apprentissage tout au long de sa vie pour obtenir une qualification et bénéficier d'aménagements particuliers.

Ayant à cœur de fournir un accompagnement personnalisé et de qualité à chacun de nos étudiants, notre équipe a pour but de les aider à s'épanouir au sein de nos établissements et dans leur milieu professionnel. Pour mener à bien cette mission, et pour affirmer cet engagement, Ecoris a défini une démarche qualitative d'accueil des personnes en situation d'handicap en intégrant dans l'avenir la charte H+ Formation.



Pour toute question, vous pouvez contacter :

Référente handicap :

Chantal CHARTRAIN
contact@ecoris.com

MON CAMPUS NUMÉRIQUE

Tu souhaites consulter ton planning, tes cours ou encore tes bulletins ?
Avec le campus numérique Ecoris, retrouve tout les outils dont tu as besoin
en tant qu'étudiant !

CETTE PLATEFORME NUMÉRIQUE RASSEMBLE LES OUTILS WEB SUIVANTS :

- Boîte e-mail
- Le pack office 365 : word, excel, powerpoint, teams, MSProject
- Edusign • NetYpareo •Hub3E
- Adobe (suivant la formation suivie)

Tu peux demander l'installation d'outils nécessaires à ta formations auprès du service informatique.

Pour toute demande d'assistance :
informatique@ecoris.fr

COMMENT JE ME CONNECTE ?

Accède au campus numérique ici :
campus.ecoris.fr
Utilise tes identifiants ecoris.fr

MEMO PARTIELS

Nous vous proposons un calendrier type vous donnant les temps forts des examens sur une année.

BACHELOR												
	OCT	NOV	DEC	JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUI	AOÛT	SEPT
BACHELOR 1												
BACHELOR 2												
BACHELOR 3												

Rentrée Décalée en janvier

PROGRAMME DE COOPTATION ETUDIANTS

Vous êtes nos meilleurs ambassadeurs. Si dans votre entourage vous avez des amis / proches ou toute autre personne intéressés pour intégrer Ecoris Online (niveau post bac à bac+5) faites-le nous savoir et gagnez des chèques cadeaux.

COMMENT LE PROGRAMME FONCTIONNE ?

Le programme de parrainage repose sur une idée simple : nos étudiants sont les mieux placés pour parler de leur expérience et recommander Écoris Online à des personnes de confiance. En valorisant leur rôle d'ambassadeurs, nous encourageons un esprit de communauté, d'entraide et de participation active à la vie de l'école.

Pour chaque étudiant que vous recommanderez, si celui-ci signe un contrat en alternance ou s'il s'inscrit en formule initiale (tremplin), nous vous offrirons un chèque cadeau de 50€.

UN ÉTUDIANT COOPTÉ = 50 €*

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ ?

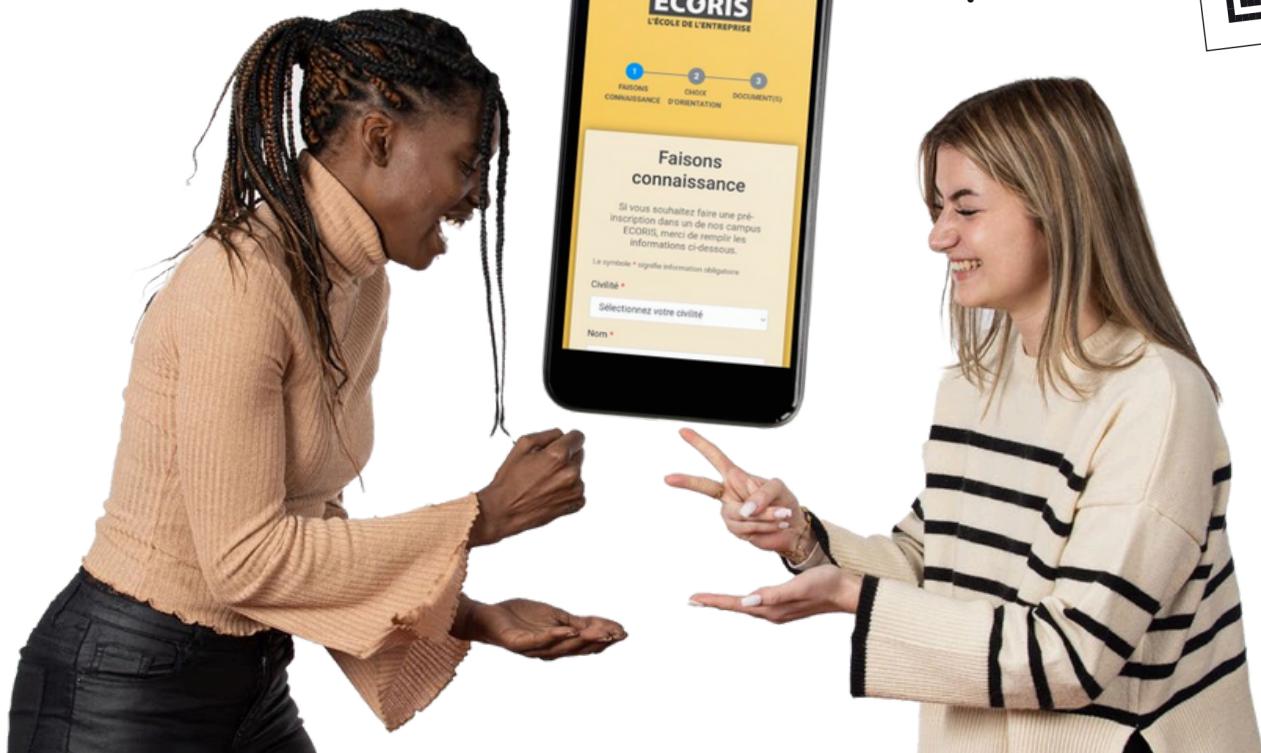
Contactez-nous directement par e-mail

communication@ecoris.com

(en indiquant votre nom, prénom et classe) Nous vous enverrons par retour un QR CODE personnalisé que votre proche coopté devra utiliser pour faire une demande de préinscription. Ce QR CODE est obligatoire pour retracer le lien entre le futur étudiant coopté et vous. Sans cette action, vous ne pourrez pas bénéficier de la récompense financière.

*Procédure d'admission complète

Demande
ton QRCode
personnalisé



LES AIDES

Que tu sois en alternance ou en formule initiale, tu peux bénéficier d'aides tout au long de l'année au niveau des transports, des logements, de la santé et bien d'autres encore !

TA CARTE ÉTUDIANTE :

Ta carte étudiante ECORIS te permettra de bénéficier tout au long de l'année de réductions sur le cinéma, les activités sportives, la restauration et bien d'autres encore, sur l'ensemble du territoire français.

LA BOURSE AU MÉRITE

Tu es en première année d'étude , apprentis de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et tu as obtenu au minimum 16/20 au CAP ou BP ? Tu as jusqu'à fin octobre 2024 pour effectuer ta demande et obtenir ta récompense de 500€

TRANSPORTS

Permis B

Besoin de financement pour passer ton permis de conduire ? Tu es âgé(e) d'au moins 18 ans ? Tu es titulaire d'un contrat d'apprentissage en cours d'exécution ? Tu prépares le code de la route ou es déjà inscrit dans une auto-école ? Si tu remplis toutes ces conditions, tu peux alors effectuer ta demande auprès de ton CFA afin de bénéficier des 500€ d'aide de l'Etat.

TER – Carte Illico'solidaire

Si tu résides dans la région Auvergne-Rhône-Alpes et que tu es actuellement en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, profite de 75% de réduction sur l'achat de billets TER dans la région grâce à la carte Illico'solidaire

Abonnements transports publics

Conditions : Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation Ton employeur prend en charge 50% de ton abonnement aux transports publics pour des déplacements entre ta résidence et ton lieu de travail.



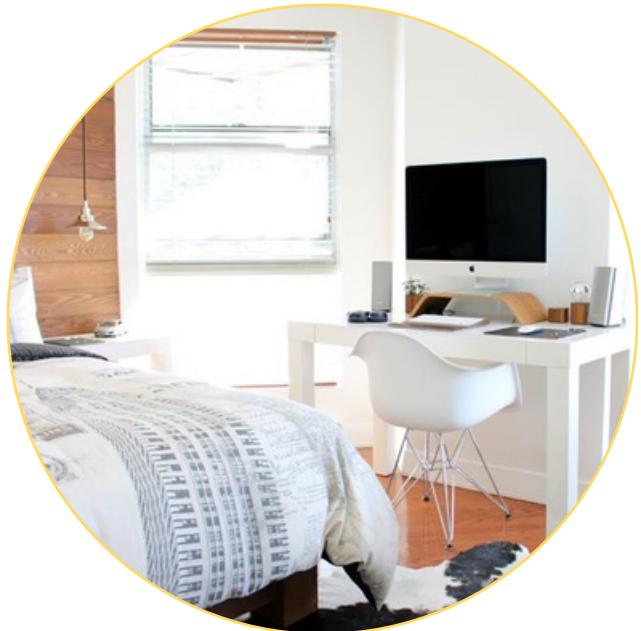
LOGEMENT

Grâce à Action Logement, bénéfice des aides suivantes :

- Un avancement de caution pour votre logement : Loca-Pass
- Un garant avec garantie visale
- Une subvention de 1000€ pour te rapprocher de ton lieu de travail avec Mon job, Mon logement
- Une subvention d'un montant de 10 € à 100 € par mois pour alléger la quittance de ton loyer avec Mobiliti-jeune.

Grâce à Home in love bénéficie d'une aide à la recherche de logement.

Grâce à Un Toit 2 Générations, bénéficie d'un logement à moindre coût ou gratuit chez un senior, en échange d'une présence conviviale.



SANTÉ

Santé Psy Etudiant

Tu ressens le besoin de parler et de bénéficier d'un suivi ? Ce dispositif te permet de bénéficier de 8 séances sans avancer de frais.

Couverture santé à l'étranger

Tu souhaites effectuer un stage dans un Etat de l'UE-EEE ou en Suisse dans le cadre de tes études ? Les modalités de protection sociale durant ton stage peuvent varier si tu perçois ou non une gratification et selon le montant de celle-ci. Renseigne-toi avant d'effectuer ton stage.

« L'EMPLOYEUR PREND EN CHARGE 50% DE L'ABONNEMENT AUX TRANSPORTS PUBLICS POUR LES DÉPLACEMENTS ENTRE LA RÉSIDENCE ET LE LIEU DE TRAVAIL »

CVEC

La Contribution Vie Étudiante et de Campus (**CVEC**) est une taxe annuelle de 100 euros que les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en France doivent payer. Elle sert à financer des services améliorant la vie étudiante, tels que la santé, le sport, la culture et le soutien social.

Pourquoi la payer ?

- Améliorer les services de santé : consultations, soutien psychologique.
- Développer les activités sportives : équipements, événements.
- Soutenir les initiatives culturelles : ateliers, spectacles.
- Renforcer le soutien social : aides financières, accompagnement.

Exonérations

Sont exonérés les boursiers, réfugiés, et certains autres statuts spécifiques.

Comment payer ?

1. Connectez-vous sur cvec.etudiant.gouv.fr.
2. Créez un compte ou connectez-vous.
3. Payez en ligne
4. Recevez votre attestation pour l'inscription.

Assurez-vous de régler cette contribution pour finaliser votre inscription et bénéficier des services proposés.

MON PARCOURS NATIONAL et/ou INTERNATIONAL

Tu souhaites poursuivre tes études à l'étranger ?

Grâce à notre partenaire IDDS, vous avez la possibilité d'effectuer une mobilité internationale en parallèle de votre parcours Bachelor ou MBA.

Bachelor International

1ère année : Séjour linguistique – Malte, Irlande, Angleterre

2ème année : Stage en entreprise – Angleterre

3ème année : Modules académiques – Malte, Angleterre, Dubaï, Canada

MBA International

Le service international IDDS accompagne aussi les étudiants en MBA Management en stratégie d'entreprise ou MBA Management en Ressources Humaines dans tous leurs projets à l'étranger.

1ère année : Study Abroad – Irlande, Malte

2ème année : Double Diplôme – Irlande

C'est l'occasion pour toi de découvrir une nouvelle culture, d'enrichir tes compétences linguistiques et professionnelles et de vivre une expérience unique !

Pour plus d'informations : international@ecoris.com

Référentes : PERROD Audrey - a.perrod@ecoris.com

ZANDERS Nina - n.zanders@ecoris.com



ENVIE D'ÉLARGIR
TES HORIZONS ?

SCHOLIS

Ecoris, membre du réseau Scholis !



LE RÉSEAU SCHOLIS est un regroupement d'écoles d'enseignement supérieur dans toute la France rassemblées sur des valeurs communes.

SCHOLIS c'est aussi un label de qualité qui offre aux étudiants et aux entreprises une certitude quant au niveau d'enseignement dispensé, aux moyens engagés et au sérieux de chaque établissement.

Enfin, SCHOLIS c'est aussi un réseau privé dédié aux étudiants et stagiaires en recherche d'emploi et aux entreprises en demande de personnel (formation en alternance, stages...).

SCHOLIS a été créé en 2012 à l'initiative de quelques écoles désireuses de renforcer leur réseau dans le but d'offrir à leurs étudiants la certitude de s'insérer plus facilement dans la vie professionnelle. L'ambition de chaque membre du réseau est d'aller plus loin que la formation et la remise de diplôme. En effet, le fondement même du réseau Scholis est de tout faire pour favoriser l'insertion professionnelle de ses diplômés tout en développant un service innovant pour chacune des entreprises partenaires. Scholis est un véritable maillon intermédiaire entre les écoles de son réseau, les étudiants et les entreprises.

Bénéficier gratuitement du Réseau Pro Scholis, plateforme qui peut vous mettre en relation avec des entreprises désireuses de recruter.

reseau-scholis.fr



60
ÉCOLES

+25 000
ÉTUDIANTS



SUIS-NOUS !

**POUR CONNAÎTRE TOUS LES BONS PLANS
À VENIR, ABONNE-TOI
À NOS RÉSEAUX SOCIAUX**



Ecoris Online



Ecoris : l'école de l'entreprise



Ecoris
Ecoris Online



@ecorisonline



ecoris.online

8 CAMPUS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES & SUISSE & **ECORIS**
Online

Retrouve toutes nos informations sur notre site internet

www.ecorisonline.com



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes